

## Baromètre Gerep des remboursements frais de santé sur l'année 2024 : une évolution de +3,82%

Gerep, société de courtage en assurance collective, publie son baromètre sur les évolutions des dépenses médicales en 2024.

Cette étude a été réalisée sur un panel d'environ 150 000 bénéficiaires pour une moyenne d'âge de 44 ans. Elle analyse les évolutions des dépenses médicales de l'année 2024 comparée à l'année 2023. Les données sont observées en mars 2025 sur une population active assurée par des garanties collectives. Les données correspondent aux prestations médicales remboursées rapportées au nombre de bénéficiaires.

### Ce qu'il faut retenir :

- Les remboursements effectués par Gerep ont augmenté de +3,82% sur l'année 2024, en comparaison avec +3,5% en 2023.
- Lors de notre baromètre de septembre, nous faisons part d'une évolution sur le 1<sup>er</sup> semestre 2024 à +5% sur les 7 premiers mois 2024.
- Les régimes optionnels continuent de connaître une croissance plus importante à +4,3%
- Les dépenses réelles connaissent une augmentation significative de +5,4% sur les consultations et visites ce qui traduit le changement de réglementation avec une hausse de la base de remboursement de la Sécurité Sociale ;
- La montée en force des médecines alternatives et de la prévention se confirme avec la hausse du taux d'utilisation des assurés sur le pack bien-être (+3,5%), les auxiliaires médicaux (+5,3%) mais aussi le PSY (+13%).
- Le 100% santé performe toujours sur le dentaire, notamment sur les prothèses dentaires.

### Les tendances globales

Plusieurs évolutions sont observées. Tout d'abord une hausse globale de 3,8% des remboursements effectués par Gerep sur la population est constatée de 2023 à 2024.

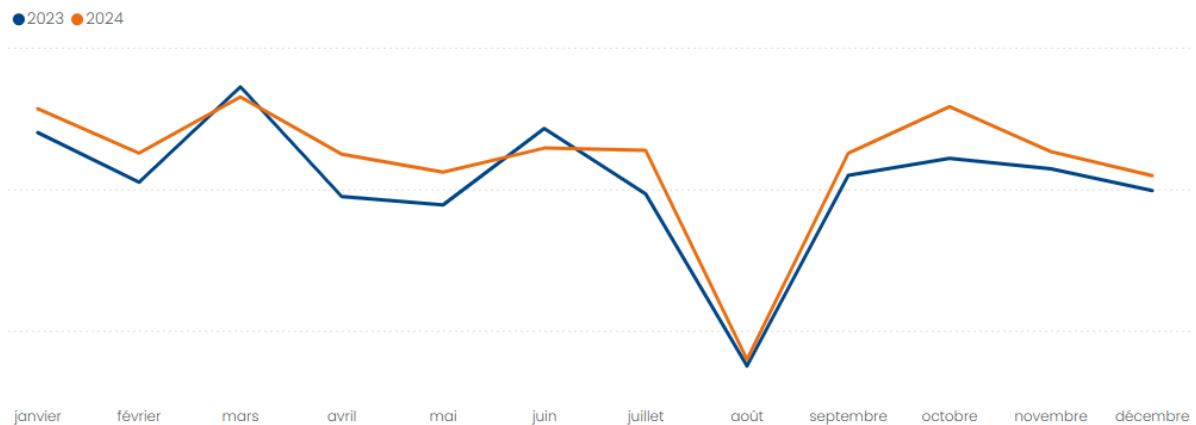
Cette hausse se décompose en deux :

- +3,78% sur les régimes collectifs obligatoires, et
- +4,30% sur les régimes optionnels.

Tandis que les remboursements effectués par Gerep augmentent, les frais réels moyens, quant à eux, ainsi que la part de consommant sur l'ensemble des bénéficiaires couverts restent stables au global.

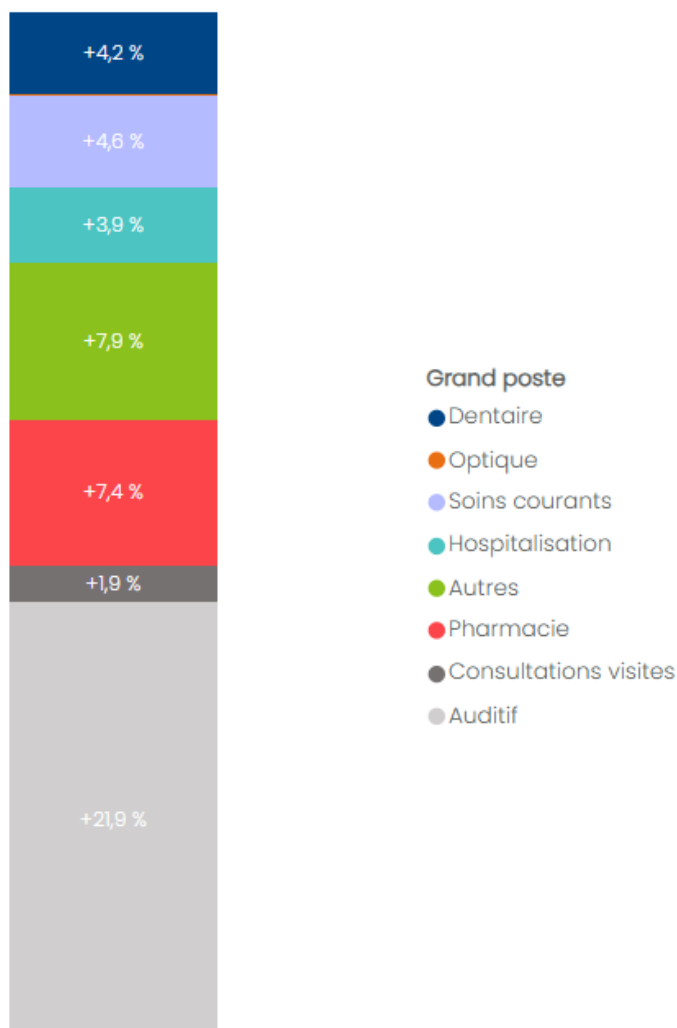
La hausse globale du montant des remboursements s'explique par plusieurs paramètres mais la plus impactante est l'augmentation du coût moyen (+2,7%).

## Différents facteurs expliquent l'inflation



Saisonnalité de la consommation individuelle

La consommation individuelle de l'année 2024 est supérieure à celle de 2023 sur la plupart des mois, notamment celui d'avril et d'octobre. On peut observer ce même phénomène sur le mois de juillet qui relève une consommation semblable à celle de juin alors qu'en 2023 on observait déjà une large baisse en juillet due à la période estivale.



Sur l'année 2024, les *Autres prestations*, comprenant notamment le pack bien-être (psychologue, ostéopathe, sophrologue, cure thermique, ...), continuent leur ascension et montrent la deuxième plus grosse dérive par rapport à 2023. Cela confirme l'appétence et le besoin des assurés à utiliser ces garanties, ainsi que la tendance au développement de la prévention dans l'offre de soins. Cela se voit aussi sur la forte croissance chez les Auxiliaires Médicaux (+ 8,9%).

L'inflation la plus importante reste le poste *Auditif* : après avoir connu un ralentissement important en 2023, on observe un rattrapage en ce début d'année 2024 même si le poids financier de ce poste est structurellement faible (1% de la totalité des prestations médicales). A contrario, le poste *Optique*, qui représente 23% des prestations, reste stable cette année après une légère inflation en 2023.

Sur les régimes optionnels, les dérives les plus conséquentes, après l'*Auditif*, s'observent sur les *Soins Courants* (+ 15%) ainsi que sur l'*Hospitalisation* (+ 8,7%). Par conséquent, on peut dire que les options interviennent de plus en plus sur ces postes et participent grandement à l'inflation globale de ces soins.

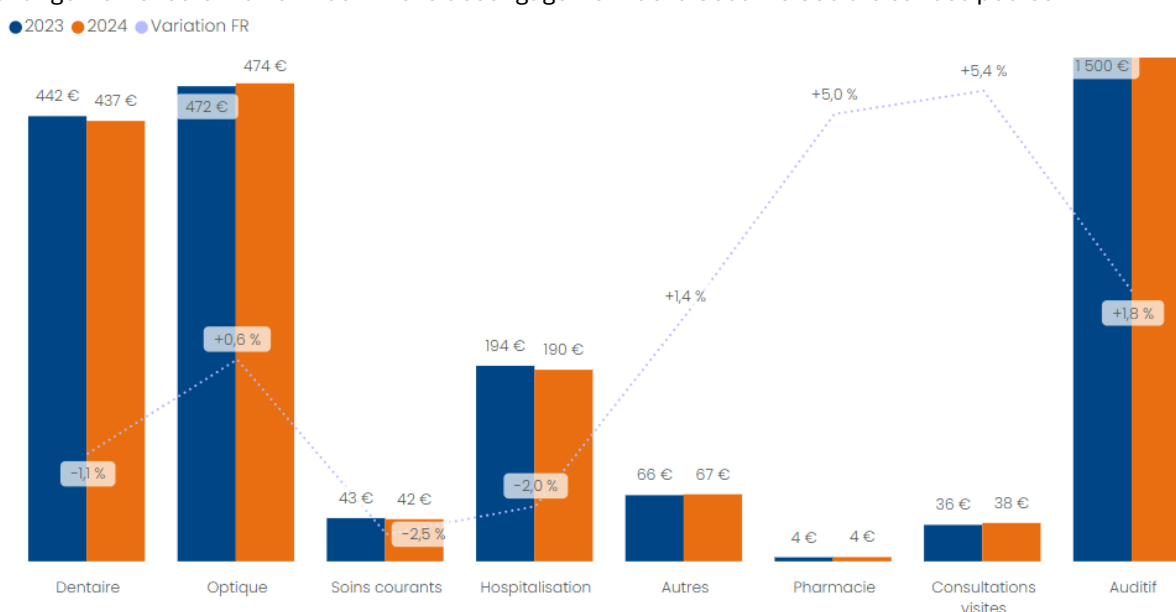
Variations de consommation individuelle par grands postes

	Frais réel moyen	Coût Moyen	Probabilité	Quantité
Dentaire	437 €	278 €	36,1 %	4,2
Optique	474 €	390 €	25,6 %	1,1
Soins courants	42 €	17 €	64,1 %	8,3
Hospitalisation	190 €	90 €	16,3 %	4,2
Autres	67 €	55 €	35,7 %	3,4
Pharmacie	4 €	2 €	69,7 %	36,8
Consultations visites	38 €	15 €	68,9 %	4,4
Auditif	1 527 €	1 019 €	0,3 %	1,9

À la suite des changements de réglementations et la revalorisation des Bases de Remboursement (BR), les *Consultations & Visites* et la *Pharmacie* connaissent une inflation au niveau des dépenses réelles et donc au niveau du coût moyen. En effet, on observe une hausse entre 6% et 7% du coût moyen sur ces postes, alors que la fréquence reste stable, voire en baisse sur les *Consultations*.

A l'inverse, sur l'*Hospitalisation*, l'*Auditif*, le *Dentaire* et les *Autres Soins*, c'est l'alliage d'une hausse de probabilité et de quantité qui marque la croissance observée, en 2024. Sur le poste *Dentaire*, cela s'explique notamment parce que les soins dentaires sont de plus en plus utilisés par les assurés : le taux d'utilisation augmente de 15,8%. D'autre part, il y a eu une aggravation de la consommation individuelle de l'hospitalisation chez les enfants avec une dérive de + 15,1%. La hausse des coûts moyens (+ 9,5%) explique majoritairement cette inflation.

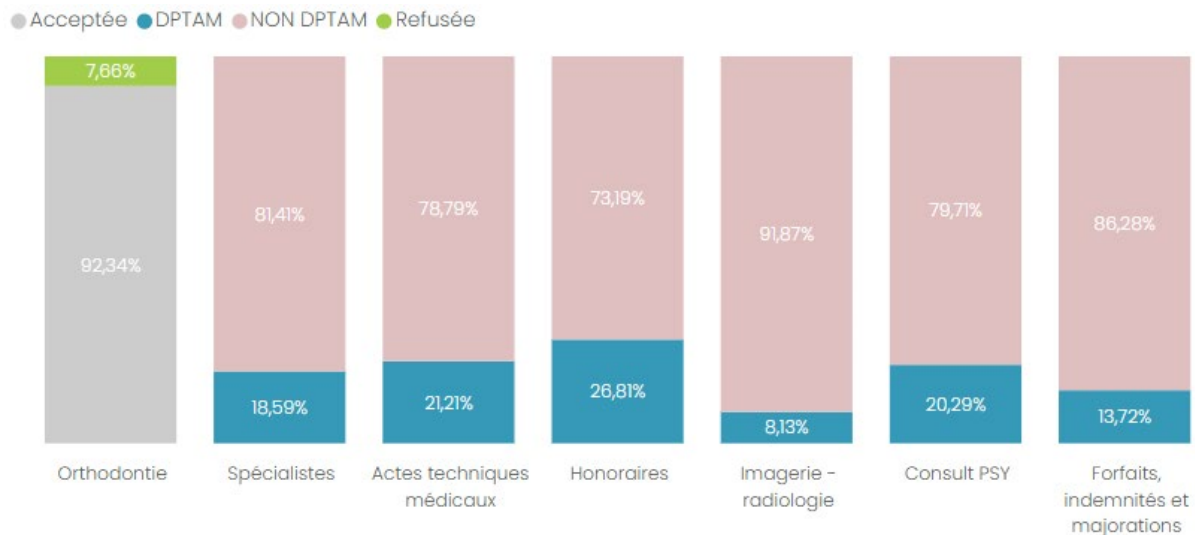
Comme évoqué précédemment, les dépenses réelles sur les *Consultations & Visites* ainsi que sur la *Pharmacie* sont en hausse (+ 5% environ). Cela engendre automatiquement des dérives au niveau des remboursements. De plus, il y a eu une nouvelle revalorisation des BR en ce début d'année, et d'autres changements restent à venir comme le désengagement de la Sécurité Sociale sur ces postes.



Frais réels moyens par grands postes

## Comment sont utilisés certains postes ?

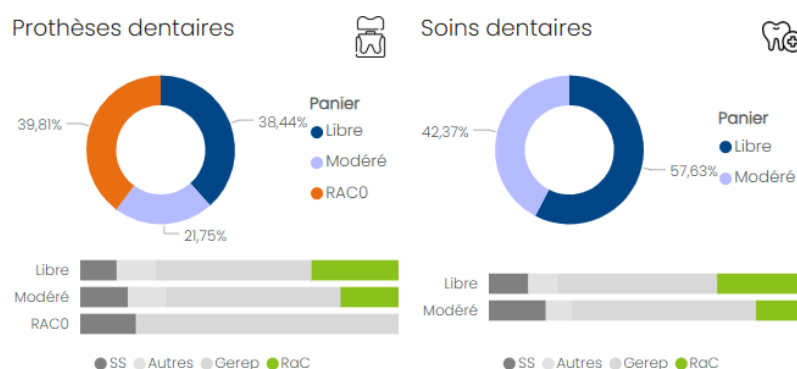
Sur certains postes de garanties, l'utilisation peut être différente. En effet, les garanties ne sont pas les mêmes pour les actes médicaux qui sont concernés par l'adhésion à un DPTAM. Aussi, pour l'orthodontie, certains actes sont acceptés par la Sécurité Sociale et d'autres non. En voici un échantillon avec le taux d'utilisation de ces actes. Le taux d'utilisation des médecins adhérent à un DPTAM est en très légère augmentation par rapport à l'année dernière, surtout sur les honoraires qui atteignent presque 30%. Moins de 20% des spécialistes ont souscrits au dispositif de maîtrise tarifaire.

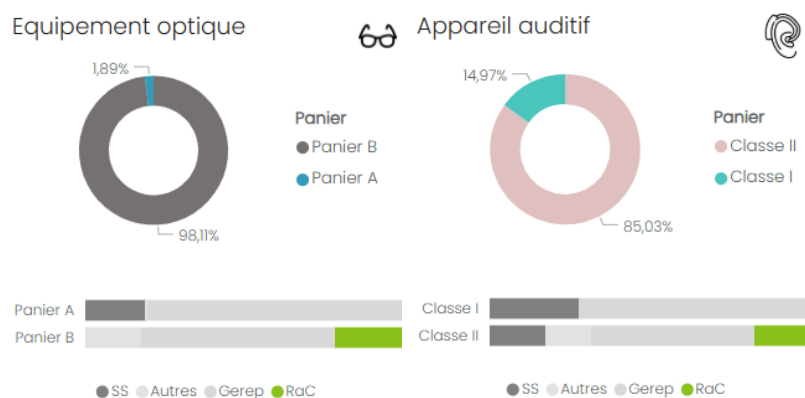


Proportion des actes

## 100% santé : l'offre de prothèses dentaires performe

Après trois ans de mise en place du 100% santé, sur les postes Dentaire, Optique et Auditif, son utilisation se stabilise. En 2024, sur l'optique, le Panier A reste encore très peu utilisé ; c'est sur les prothèses et soins dentaires que les tarifs 100% santé et maîtrisés sont le plus utilisés. D'autres postes apparaissent au fur et à mesure dans cette réforme, comme récemment les prothèses capillaires.





## En conclusion

Les tendances de consommation médicale révèlent une augmentation générale, bien que cette croissance varie selon les types d'actes médicaux et les postes concernés. Plusieurs facteurs contribuent à cette expansion, notamment les effets de récentes réformes réglementaires et d'autres sont encore à prévoir dans un futur proche.

### A propos de Gerep

Fondée en juillet 1989, Gerep est une société à mission de conseil et courtage en assurances collectives, entièrement dédiée aux entreprises et au service du bien-être des salariés tout au long de leur carrière. Gerep veille à concevoir des offres et des services adaptés en termes de santé, prévoyance, retraite et épargne salariale.

L'entreprise est dirigée par Damien Vieillard-Baron qui assure sa Présidence depuis 14 ans et qui est son actionnaire majoritaire. En France, elle emploie plus de 80 collaborateurs qui conseillent et accompagnent près de 1 000 entreprises de toutes tailles et de tous secteurs.

L'entreprise est également tournée vers l'international à travers deux réseaux dont elle est partenaire exclusif, Asinta et Sequoia. Ces réseaux travaillent pour de nombreuses multinationales et entreprises de la Tech et couvrent plusieurs millions de salariés.

Contact presse

Margaux Vieillard-Baron – Directrice marketing et communication – [margaux.vb@gerep.fr](mailto:margaux.vb@gerep.fr)